

elle en fit donation aux habitants de Saint-Symphorien, à la charge d'employer les revenus aux dépenses d'un repas annuel, où se réuniraient, pendant les trois jours des fêtes de la Pentecôte, le clergé et les notables de cette petite ville, avec la noblesse des environs, et pour lequel on devait tuer six bœufs gras. et un nombre *suffisant* de moutons.

Ce festin pantagruélique de trois jours eut lieu, en effet, pendant un siècle et demi, dans la maison donnée par la dame de Villars. Suivant les intentions de la fondatrice, il devait servir à entretenir parmi les convives, *l'amitié et la bonne intelligence*. Mais il arriva, au contraire, qu'il fut l'occasion de fréquentes querelles, au sujet de la préséance. Avec le temps, il s'y introduisit aussi des abus qui déterminèrent les habitants de Saint-Symphorien à donner à cette fondation une destination plus utile. Ils demandèrent au roi l'autorisation de l'affecter à l'établissement d'un collège pour l'instruction de la jeunesse, et cette faveur leur fut accordée par des lettres patentes du roi Charles IX de l'an 1561 (1).

Mais, à la fin de sa vie, Isabeau d'Harcourt se plut à faire des fondations d'une nature moins profane. Ce fut alors aux églises et aux monastères que s'adressèrent ses libéralités. Les églises de Saint-Jean et de Saint-Paul de Lyon eurent surtout une large part dans ses bienfaits, que rappelait une inscription de l'an 1438, existant avant 1653, dans cette dernière église, contre la muraille du chœur, à droite du grand autel. L'église de Saint-Maurice de Vienne ne fut pas oubliée non plus par la dame d'Harcourt, comme le témoignait aussi une inscription de l'an 1439, rapportée par Chorier et cachée aujourd'hui

1) Archives du département du Rhône, D. 354.